

LEMPDES *Info*

www.ville-lempdes.fr



Tous *acteurs*
Le recensement de la population



Tous *acteurs*
La fête de la crèche



UNE VILLE *qui bouge*
Programmation de la 2Deuche

JUILLET 2024

Vos manifestations associatives

● Stages de Tennis enfants / adultes en juillet et août

Organisé par l'A.T.C Lempdes. Renseignements et inscriptions auprès de Céline Rellier, au 06.03.34.66.44

● Tournoi national Lempdes Sport Football, dimanche 8 septembre à 9h, au stade du Marais

Organisé par Lempdes Sport Football. Renseignements Antoine Genillier au 06 58 70 38 44.

● Kung-fu-boxe chinoise / Huyendo Dao : reprise de la saison le 16 septembre à 19h15 au Dojo.

A partir de 12 ans. Renseignements et inscriptions sur place ou contacter Alexandre Lepron au 06 11 38 73 48.

● Intervention musicale lors de l'Afterwork solidaire le 26 septembre à 20h, dans le parc de la mairie

Organisé par la mairie, dans le cadre des semaines européennes

du développement durable. Renseignements Vie associative au 06.60.81.79.58.

● Déjeuner croisière à Saint-Santin, jeudi 12 septembre.

Organisé par les Amandiers. 120€ par personne, sur inscription à la Maison des Associations les mardis et jeudis de 13h30 à 18h. Renseignements Joëlle André 06 31 30 65 40 ou 09 51 01 14 75.

● Concert Choeur Canopée et ses polyphonies A Capella autour de chants du nouveau monde, dimanche 6 octobre, à 18h.

Organisé par APE France Bénin.

● Repas avec animation, dimanche 27 octobre à midi à la salle des fêtes.

Organisé par LempdeSolidaire. Renseignements et inscriptions : lempdesolidaire@gmail.com ou Colette Jarrige 06 88 07 05 41 ou Gisèle Madic 06 82 46 06 72.

NOUVELLE FORMULE
FORUM DES associations

14 SEPTEMBRE 2024
SAMEDI

JOURNÉE FESTIVE !
10h à 18h
ANIMATIONS & BUVETTE

au COMPLEXE SPORTIF
Bernard Bordiau

Ville de LEMPDES
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



Elections législatives anticipées : une situation inédite et anxiogène

Nous venons de traverser une période agitée où tout s'accélère à la suite de la décision du Président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale. Annoncée le 9 juin dernier à 21h00, à peine le scrutin des élections européennes dépouillé, cette nouvelle a pris tout le monde de court.

Il a fallu en 3 semaines remobiliser les services municipaux et les volontaires pour organiser ce scrutin.

Une fois de plus les Lempdais ont été au rendez-vous. 120 bénévoles ont bien voulu donner à nouveau de leur temps sur les 2 dimanches du 30 juin et du 7 juillet pour nous aider au bon déroulement du scrutin.

Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur implication, leur abnégation et leur gentillesse. Outre le calendrier très court pour son organisation, ce scrutin a présenté plusieurs particularités.

Tout d'abord les électeurs se sont mobilisés. En effet, plus de 72 pour cent d'entre vous se sont rendus dans les bureaux de vote (66.63 % au niveau national). Il faut remonter aux élections législatives de 1981 pour trouver une mobilisation de cette ampleur. Cela a généré sur certains

créneaux horaires plus de 30 minutes d'attente, ce que pour ma part, je n'avais jamais vu depuis que j'ai la charge de l'organisation des élections sur la commune en tant que Maire.

Ensuite, nous avons enregistré un nombre record de procurations plus de 300 à l'échelle de la commune soit une cinquantaine en moyenne dans chacun des 6 bureaux de vote de la commune et 2.6 millions à l'échelle nationale. La gestion des procurations prenant toujours un peu plus de temps, elle a engendré par moment un peu plus d'attente.

Quant aux résultats, le moins que l'on puisse dire est qu'ils ouvrent une période d'incertitudes angoissantes. Avec une assemblée nationale sans majorité, chacun se demande comment le pays va être gouverné. Les institutions mêmes de notre République montrent leurs limites face à une situation pour le moins inédite, certains la qualifiant d'historique.

Au niveau de notre commune, je me réjouis en revanche d'avoir une équipe composée d'élus de sensibilités politiques diverses qui malgré le contexte national continue à œuvrer ensemble pour les intérêts de notre commune et de tous ses habitants.

Bien Sincèrement,

Henri Gisselbrecht
MAIRE DE LEMPDES

JUILLET 2024 / LEMPDES



+ clermont
auvergne
métropole

2 AGENDA *associatif*

4 UNE VILLE *pour tous*

T2C

5 TOUS *acteurs*

Seniors

Le recensement de la population

Jeunesse

12 UNE VILLE *qui bouge*

La programmation de la 2Deuche

14 UNE VILLE *verte*

Semaine du développement durable

15 TRIBUNES *politiques*

Lempdes Info - Editeur : Mairie de Lempdes - 63370 Lempdes
Directeur de publication et responsable de rédaction :
Henri Gisselbrecht

Textes / photos vie associative : communiqués par les associations
Réalisation / Composition : Anne-Gwénaëlle Delahaye,
service Communication, Mairie de Lempdes - Image de Freepik
Impression : Imprimerie Decombat - Gerzat - 04 73 25 06 62
Régie publicitaire : Italique - Christiane Jalicon, chef de publicité
Tél. 04 73 14 00 01 - Fax 04 73 14 11 22

Date du dépôt légal : à parution - Imprimé sur papier 50% recyclé, 50% issu de forêts gérées durablement

Le Carnet de fin avril à début juillet 2024

NAISSANCES

Mai

- VIVIEN Aaron, le 16
- MONTEIRO Élio, Andrea, le 20
- CERQUEIRA Liam, le 23

Juin

- DENIZ Yigit, Göktug, le 6
- GIRARDOT Olivia, le 10
- OSORIO Alba, Manuela, le 16
- BEAUVOIR Jules, le 22

MARIAGES

Mai

- VIGIER Fabrice, Michaël et TISSIER Stéphanie, le 18

Juin

- BOYER Sébastien, Bernard et AMBLARD Elodie, Marie-Josée, le 1er
- SOARES David FERREIRA Angélique, le 1er
- GONCALVES Sandy et PERROT Rémi, Jean-Luc, le 15
- VERNIÈRE Manon, Fanny et CROCHET Axel, Michel, Pierre, le 22
- GUTIERREZ Erwan, Laurent et BARTIN Sandy, le 29

Juillet

- GIRAUD Benoit et JUILLARD Béatrice, le 6

DÉCÈS

Avril

- MONTMORY Roger, veuf de DUMAS Liliane, Marie, Reine, le 28

Mai

- MESTRE Henri, époux de RIBERI Ida, Lucienne, le 15

Juin

- CHALY Monique, veuve de ARENS Auguste, Roland, le 21
- BÉRAUD Odette, Lucienne veuve de DEMAURAS Guy, Edmond, le 28
- DENIS Yvonne, le 29

Besoin d'un titre de transport pour la rentrée ?



Besoin d'un titre de transport pour la rentrée ? La T2C vient vous grâce à ses ventes délocalisées. Rendez-vous le **samedi 31 août 2024, de 10h à 17h30 à la Salle Voûtée.**



Afin de faciliter vos démarches pour la rentrée, T2C vient à votre rencontre. Pour tout autre renseignement concernant la création ou le renouvellement d'abonnements, consulter le site internet www.t2c.fr, rubrique : *Votre titre de transport.* Avant de vous rendre aux permanences, pensez à remplir le formulaire d'abonnement T2C.

Opération Tranquillité Absences/Vacances

Afin de **lutter contre les cambriolages**, il est possible de solliciter une surveillance de la police municipale en lui signalant vos périodes d'absences au moins une semaine à l'avance. Ce service peut être demandé tout au long de l'année (pas seulement en période estivale). Pour cela, il suffit de se rendre au poste de police municipal aux horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h), et de remplir la fiche d'information. **Attention, ce service ne peut être demandé par téléphone.** Si vous ne souhaitez pas effectuer cette démarche, vous pouvez néanmoins

vous inscrire sur la plateforme de Voisins Vigilants et Solidaires. Ce système permet de signaler toute activité suspecte dans un quartier.

Informations auprès de la Police municipale au **04.73.61.85.19.**

Contre les **cambriolages**, les **bons réflexes !**
OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



JUILLET 2024 / LEMPEDES

Infos pratiques

Proxim'Cité : 0 800 300 029

MAIRIE :

■ vosdemandes@mairie-lempdes.fr

■ **Service accueil et standard** : 04.73.83.74.74
Ouverture : du lundi au vendredi 8h30/12h - 13h/17h.

■ **La 2Deuche** : 04.73.83.74.78

■ **Police municipale** : 04.73.61.85.19

Ouverture du lundi au vendredi : 8h/12h - 13h/17h

■ **Services techniques** : 04.73.83.74.71

Ouvert lundi, mardi, mercredi 8h30/12h et 13h/17h. Le jeudi 13h/17h et le vendredi matin 8h30/12h. Sur rendez-vous.

■ **Service social** : 04.73.83.74.70

Ouverture du lundi au vendredi : 9h/12h - 13h30/17h. Fermé le mercredi après-midi

■ **Lieu d'Informations Seniors** : 04.73.61.66.02

■ **Résidence autonomie** : 04.73.61.66.02

■ **EHPAD** : 04.63.66.08.37

■ **Service des sports** : 04.73.61.65.08

■ **Service enfance-jeunesse** : 04.73.83.63.99

■ **Ecole de musique** : 04.73.61.78.95

■ **Relais Petite-Enfance "Le Papillon"** : 04.73.61.79.74

■ **Crèche "La Coccinelle"** : 04.73.61.79.12

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

■ **Service communication** : 04.73.83.74.67

■ **Service culturel et associatif** : 04.73.61.53.30

Ouverture lundi, jeudi 8h30/12h et mardi, vendredi 8h30/12h - 13h30/17h

■ **Correspondant La Montagne** :

Gérard Champagnat 06.60.19.77.79

Email : gerardchampagnat@free.fr

Conseil municipal

Les conseils municipaux se déroulent à la salle Voûtée, à 19h, les vendredis :

■ 22 septembre ■ 13 octobre

Bienvenue à :

Caroline Besson à l'Atelier beauté (soins du visage et du corps, épilations) : 6, place du Poids de ville. Tél. : 06.60.43.51.58. Prendre rendez-vous : <https://www.planity.com/latelier-beaute-63370-lempdes>

Agenda

Marchés des producteurs locaux : 28/07 - Attneion, le marché du 25/08 est annulé.

8ème Forum de l'emploi : mardi 15 octobre de 8h30 à 12h30 à la 2Deuche. Venez rencontrer les entreprises du territoire qui recrutent !

Conciliateur de justice : permanences en mairie, de 14h à 17h le 1er et 3ème mercredi du mois. Prendre rendez-vous au préalable au 06.16.69.37.75



L'EHPAD VISITE UNE FERME



FÊTE DE L'ÉTÉ À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LES NYMPHÉAS



JEUX DE DEXTÉRITÉ



PÉTANQUE



SORTIE AU PARC DE CÉBAZAT



RENCONTRE AVEC LES ENFANTS DU RELAIS PETITE ENFANCE LE PAPILLON



GALA DE FIN D'ANNÉE À LA PATINOIRE, SUIVI D'UN GOÛTER



VENTE DE PRÊT-À-PORTER AUX NYMPHÉAS

SENIORS

Le répit à domicile



Afin de préserver sa santé physique et mentale, il est primordial de prendre des pauses et de consacrer son temps pour soi. Prendre des vacances de quelques jours, subir une intervention chirurgicale planifiée, se rendre au cinéma.



Les personnes qui accompagnent un proche malade qui souffre d'une maladie neurodégénérative et/ou de troubles cognitifs, peuvent bénéficier de la présence d'une auxiliaire de vie à domicile, pour s'absenter jusqu'à 6h par mois : c'est le **répit à domicile**.

Le service d'aide à domicile du C.C.A.S de Lempdes propose ce service en partenariat avec la *Plateforme de répit des Volcans*, à un tarif réduit de 8 € par heure d'intervention.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide, il est nécessaire de remplir les critères suivants :

- être un aidant qui vit au quotidien chez soi avec un proche qui souffre d'une maladie neurodégénérative et/ou de troubles cognitifs
- les ressources de l'aidant et de son proche doivent être inférieures à 40.000€ / an.



Vous êtes intéressé ? Contactez le C.C.A.S de Lempdes, 3 rue de La Réserve, Tél : 04-73-83-74-70 / Mail : s.social@mairie-lempdes.fr.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous
le corps

Fermez les volets
et fenêtres

Privilégiez
les activités douces

Mangez frais
et équilibré

Évitez
l'alcool

Prenez des nouvelles
des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Personnes vulnérables

Le C.C.A.S de Lempdes met à jour son **registre** recensant les **personnes isolées et vulnérables sur la commune**. Ce registre nominatif recense les **personnes de plus de 65 ans isolées, les personnes ayant une fragilité ou porteuses de handicap et résidant à leur domicile**. L'inscription est facultative et basée sur le volontariat. L'annulation de l'inscription peut être effectuée à tout moment sur simple demande. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (*obligation légale, art. L121- 6-1 du code de l'action sociale et des familles*). En cas de déclenchement du Plan « **Canicule** » ou dispositif « **Grand froid** » par les services de l'Etat, la **commune de Lempdes mettra en oeuvre des actions afin de sécuriser les personnes les plus fragiles**. Chaque personne inscrite sera alors contactée régulièrement par téléphone. **Comment s'inscrire ?** En retournant le coupon ci-dessous au C.C.A.S de Lempdes, 3 rue de La Réserve, en Mairie, 1 rue Saint-Verny, ou directement à l'accueil du C.C.A.S, tel : 04-73-83-74-70 / Mail : s.social@mairie-lempdes.fr.

BULLETIN A RETOURNER

Nom : _____ Prénom : _____
 Date de naissance : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____
 Je suis : EN SITUATION DE HANDICAP AGE(E) de plus de 65 ans.
 Je vis : SEUL(E) EN COUPLE EN FAMILLE

PRESTATIONS	OUI/NON	COORDONNEES
AIDE A DOMICILE		
TELE ALARME		
INFIRMIER / KINE		

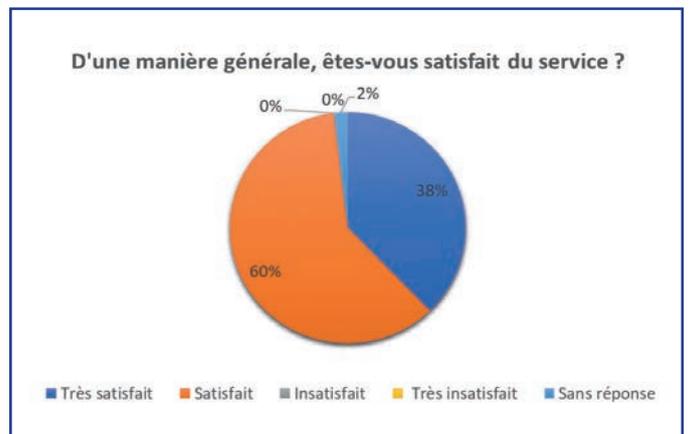
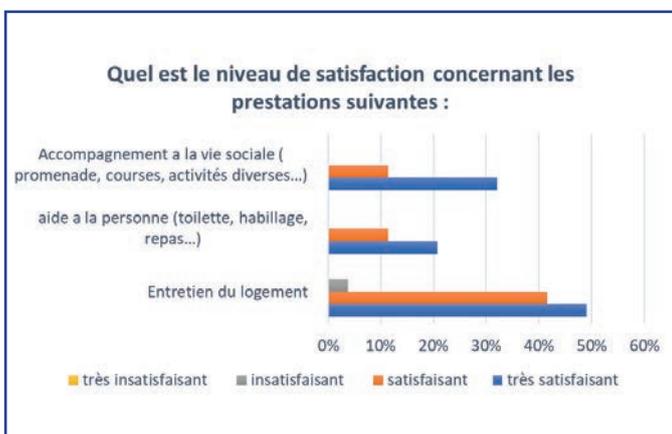
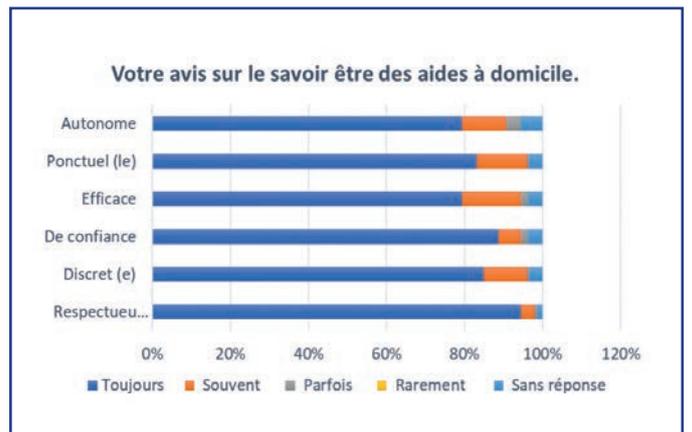
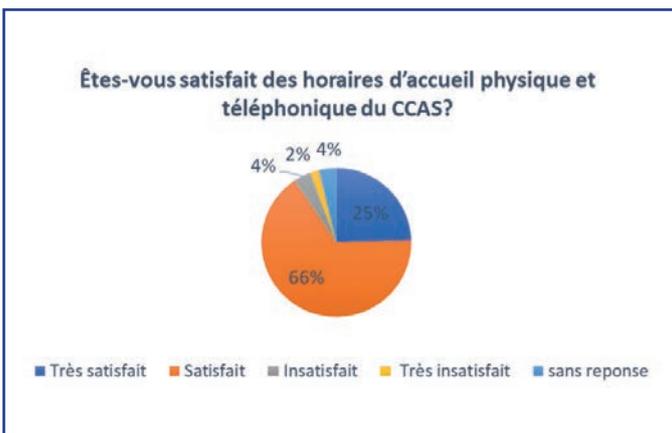
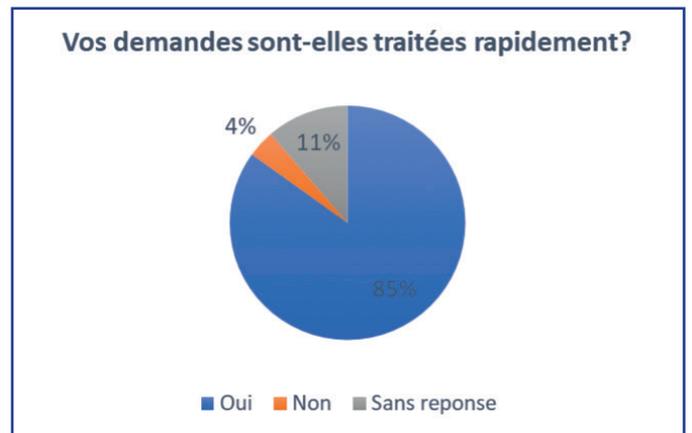
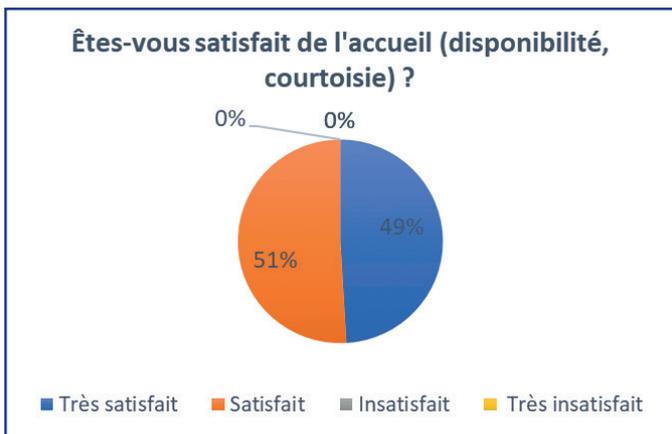
PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE : (NOM /TEL/ NATURE DU LIEN)

Je demande à être inscrit(e) sur le fichier des personnes vulnérables de la commune de Lempdes. Cette inscription reste confidentielle et mes coordonnées ne seront communiquées à aucun tiers hormis les services de secours et d'urgence le cas échéant.

Signature :

Service d'aides à domicile

Dans le cadre de sa **démarche qualité**, le Service autonomie à domicile du CCAS de Lempdes a transmis à ses 180 bénéficiaires et/ou à leur famille un questionnaire de satisfaction sur le fonctionnement du service. Nous avons eu 33% de réponse. Les résultats vont permettre au service d'**identifier des axes d'amélioration**.



D'une manière générale **98% des bénéficiaires du service autonomie à domicile sont satisfaits**. Le personnel administratif est **disponible, à l'écoute et réactif**, malgré des plages horaires d'ouverture parfois restreintes. Les aides à domicile sont **respectueuses et de confiance**. Parfois le manque d'autonomie en cas de remplacement reste le point à améliorer.

RECENSEMENT

Recensement de la population



LE RECENSEMENT C'EST UTILE !

Le recensement de la population est un **acte civique**, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il **fournit également des informations sur les caractéristiques de la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Utile pour vous

Au niveau local, le recensement de la population sert par exemple à **prévoir les équipements collectifs nécessaires** (écoles, hôpitaux, etc.) et à **déterminer les moyens de transports à développer**. Le recensement de la population permet de **prendre des décisions adaptées pour la collectivité**.

Utile pour les communes et les politiques publiques

Des chiffres du recensement de la population découlent la **participation de l'État** au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le **nombre d'élus au conseil municipal**, la détermination du **mode de scrutin**, le **nombre de pharmacies**... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de **définir les politiques publiques nationales**.

Utile pour les entreprises et les associations

Le recensement aide également à **cibler les besoins en logements**, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

Les résultats du recensement sont disponibles sur [insee.fr](https://www.insee.fr)



LE RECENSEMENT C'EST SIMPLE !

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, telle que Lempdes, le recensement a lieu **tous les 5 ans** et toute la population est concernée. Dans celles de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les ans mais sur un échantillon de la population différent chaque année.

Comment répondre au recensement ?

Vous serez prévenu par votre mairie : par courrier ou par la visite d'un agent recenseur.

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider ! <https://le-recensement-et-moi.fr/cest-simple/documentDuRecensement/>

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les modalités du recensement

L'agent recenseur est recruté par votre mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore. Vos agents recenseurs seront en photo sur le site internet de la ville. Le recensement de la population est **gratuit**. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Quand se déroule le recensement cette année ?

En 2025, le recensement se déroulera du **16 janvier au 15 février**.



LE RECENSEMENT C'EST SÛR !

Le recensement de la population encadré par la loi .

Seul l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qui est chargé par la loi de réaliser le recensement de la population en partenariat avec les communes, peut effectuer le recensement général de la population. L'Insee l'organise et le contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain.

Vos données sont protégées.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et **vos informations sont strictement confidentielles**.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

L'Insee s'engage à ce que les traitements de données personnelles qu'il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi "Informatique et Libertés".

La loi n° 2002-276 du 27 février 2002 (articles 156 à 158) fonde les principes d'exécution du recensement et d'authentification annuelle des populations légales des communes. Le décret en Conseil d'État n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003 définit les modalités d'application de la loi.

L'arrêté du 19 juillet 2007 encadre la diffusion des résultats du recensement de la population.

A Lempdes, nous vous aidons à remplir votre feuille de recensement

La mairie mettra en place des permanences pour accompagner les personnes qui le souhaitent, pour se faire recenser en ligne. Elles seront annoncées sur les supports de communication habituels.



Être agent recenseur ?

Vous êtes lempdais? Vous disposez de temps libre à partir de la fin d'année jusqu'à mi-février et vous souhaitez participer au recensement de la population en tant qu'agent recenseur ? Faites-vous connaître à la mairie !

* source <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>

JEUNESSE

Séjours été



SÉJOUR Anim' à jeunes Anim'ados

DU 29 AU 31 JUILLET

MINI CAMP DANS LE CANTAL

29 JUILLET BATEAU, KAYAK POLO, PADDLE GEANT...

30 JUILLET CANTAL TOUR SPORT

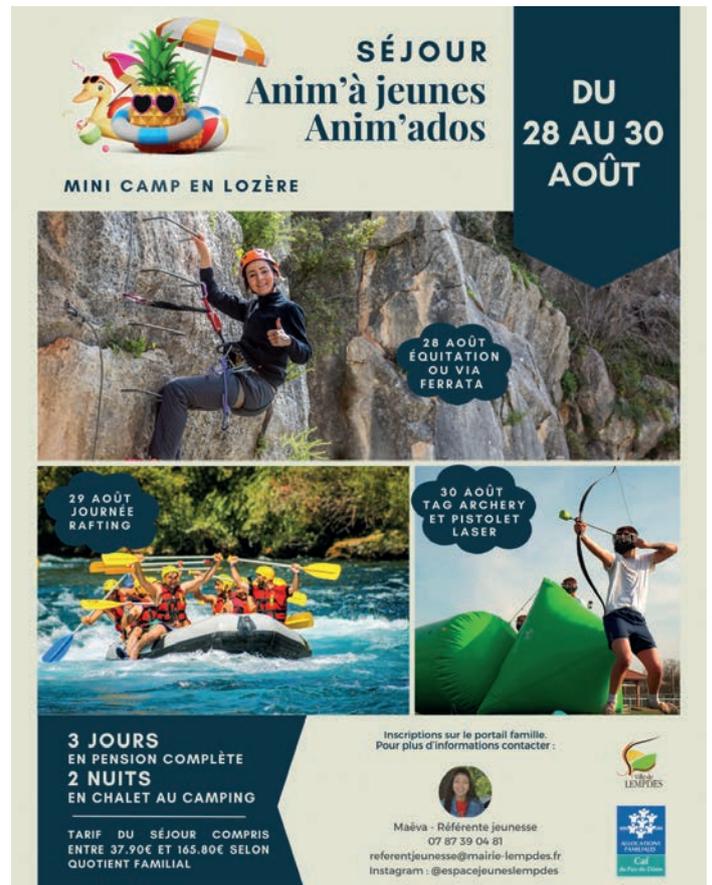
31 JUILLET CHAR À VOILE

3 JOURS EN PENSION COMPLÈTE 2 NUITS EN GÎTE

TARIF DU SÉJOUR COMPRIS ENTRE 37.90€ ET 165.80€ SELON QUOTIENT FAMILIAL

Inscriptions sur le portail famille. Pour plus d'informations contacter :

Maëva - Référente jeunesse
07 87 39 04 81
referentjeunesse@mairie-lempdes.fr
Instagram : @espacejeuneslempdes



SÉJOUR Anim' à jeunes Anim'ados

DU 28 AU 30 AOÛT

MINI CAMP EN LOZÈRE

28 AOÛT ÉQUITATION OU VIA FERRATA

29 AOÛT JOURNÉE RAFTING

30 AOÛT TAG, ARCHERY ET PISTOLET LASER

3 JOURS EN PENSION COMPLÈTE 2 NUITS EN CHALET AU CAMPING

TARIF DU SÉJOUR COMPRIS ENTRE 37.90€ ET 165.80€ SELON QUOTIENT FAMILIAL

Inscriptions sur le portail famille. Pour plus d'informations contacter :

Maëva - Référente jeunesse
07 87 39 04 81
referentjeunesse@mairie-lempdes.fr
Instagram : @espacejeuneslempdes

Cet été, la municipalité de Lempdes propose deux mini-camps aux jeunes Lempdais âgés de 11 à 17 ans :

- Du 29 au 31 juillet, cap sur le Cantal pour des activités telles que le canoë, la voile et le char à voile.
- Du 28 au 30 août, direction la Lozère pour un programme sportif incluant la découverte de la via ferrata, du rafting et de l'équitation.

D'autres activités sont également prévues. Inscrivez-vous dès maintenant, il reste des places disponibles.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Service Enfance Jeunesse au 04 73 83 63 99 ou Maëva, directrice des séjours, au 07 87 39 04 81.

Connaissez-vous l'Espace Jeunes

À la rentrée scolaire, les jeunes auront la possibilité de profiter de leur **espace jeunes** ! Accessible à partir de la 6^{ème}, cet espace sera ouvert pendant les périodes scolaires le mercredi de 13h30 à 18h30, ainsi que le jeudi et le vendredi de 15h00 à 18h30. Il se trouve au COSEC, à proximité du collège et du city stade. Les jeunes pourront s'y retrouver avant ou après les cours pour se détendre, travailler sur des projets ou discuter avec Maëva, l'animatrice du lieu. L'entrée est gratuite et en accès libre, alors n'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir ce lieu dédié à la jeunesse !



Le club de la mini entreprise

Pour la rentrée scolaire 2024-2025, le Service Enfance Jeunesse introduit une nouvelle activité pour les jeunes de la ville : **le club de la mini-entreprise**. En collaboration avec l'association « *Entreprendre pour apprendre* » et un mentor du monde économique, nous accompagnerons les jeunes dans la création de leur propre mini-entreprise. Restez informés de nos actualités, nous partagerons plus de détails dans les semaines à venir.

JEUNESSE

Le dispositif ULILS renforcée s'est distingué au festival des mini entreprises

L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire Renforcée du collège de Lempdes s'inscrit dans le **seul parcours scolaire au niveau national qui accueille des élèves en situation de polyhandicap et de plurihandicap**. En effet, la majorité de ces élèves étaient scolarisés à l'école maternelle de Chanteranne puis à l'école Victor Hugo.

Pour la 3^{ème} année, ce dispositif accompagne des adolescents déficients intellectuels, handicapés moteurs et non-verbaux qui interagissent principalement grâce à une communication alternative améliorée basée notamment sur l'utilisation de pictogrammes et du vocabulaire de la langue des signes.

Encadrés une enseignante spécialisée, des AESH (Accompagnantes d'Elèves en Situation de Handicap) et avec la présence ponctuelle de deux éducatrices spécialisées, les élèves sont à la tête, pour la deuxième année consécutive, de la **mini entreprise « Waouh ! »**. Dans ce cadre-là, ils participent à deux ateliers par semaine :

- l'un sur l'**habitat** au cours duquel ils fabriquent des objets artisanaux tels que des soliflores, des porte-crayons, des porte-photos ou encore des tableaux de cuisine ;
- l'autre sur la **cuisine** durant lequel ils confectionnent des gâteaux. Ces deux ateliers donnent lieu à des produits fabriqués par les mini-entrepreneurs qui sont ensuite vendus à des clients accueillis au collège un après-midi tous les 15 jours.

Au sein de l'atelier de communication, les élèves doivent préparer des bons de réservations, confectionner les emballages, veiller au conditionnement, établir des factures, etc. Les ventes s'effectuent sur réservations via instagram. **N'hésitez pas à vous abonner à leur compte [ulis_renforcee_lempdes](#)**

Lors de la création de leur mini entreprise, les élèves ont pu inventer leur logo, choisir la police d'écriture, la couleur et le pinceau utilisé. Aujourd'hui, ils ont totalement intégré le processus de vente, de la réservation à la vente, en passant bien entendu par la confection, mais aussi par la communication et la publicité.

Le 23 mai, accompagnés de leur enseignante et de leurs AESH, ils ont participé au **festival des mini-entreprises** organisé par l'association « *Entreprendre pour apprendre* ». Ce dispositif permet de créer des mini entreprises à l'école, et de bénéficier de l'accompagnement d'un mentor, d'une personne référente et de la mise à disposition de supports. Il permet en fait de formaliser la création de la mini entreprise.

Lors du festival, les élèves ont concouru et gagné des prix dans les catégories commercialisation et communication, notamment pour la plus belle vidéo. Bravo à eux pour cette belle performance, et rendez-vous à la rentrée prochaine ! **N'oubliez pas de les suivre sur Instagram et de réserver leurs produits, gâteaux ou artisanat !**



Fête de la crèche *La Coccinelle*



LES FAMILLES DE LA CRÈCHE ONT PU ASSISTER À UN SPECTACLE MUSICAL « DE LA TÊTE AUX PIEDS » INTERPRÉTÉ PAR MARINE ET VINCENT MAGRINI. LES ENFANTS, LES PARENTS ET LES PROFESSIONNELLES ONT ENSUITE PARTAGÉ UN TEMPS D'ÉCHANGE ET DE CONVIVIALITÉ AUTOUR D'UN GOÛTER APPORTÉ PAR LES FAMILLES



LA 2DEUCHE

Espace culturel de Lempdes - Scène régionale Auvergne Rhône-Alpes

24  25

“ Il faut cultiver notre jardin ” Candide - Voltaire

La prochaine saison est aussi à découvrir sur le site de la ville.

Nouveauté ! Billetterie en Ligne sur www.ville-lempdes.fr

Depuis le mois de juin, la 2Deuche bénéficie d'une billetterie en ligne via le site de la ville de Lempdes. Ainsi, il est désormais possible de consulter la programmation de la saison et de découvrir chaque spectacle.

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE EN LIGNE DÈS LE MARDI 10 SEPTEMBRE À 9H.

OUVERTURE DES VENTES ET ABONNEMENTS SUR PLACE, A LA 2DEUCHE :

- Samedi 7 septembre de 9h30 à 19h puis tous les jours de la semaine dès mardi 10 septembre de 10h à 13h et de 14h à 18h et le samedi 14 septembre de 9h30 à 18h.
- Nous privilégierons les personnes qui se déplacent.
- Les courriers seront traités par ordre d'arrivée à partir du lundi 16 septembre et dans la limite des places disponibles.
- A partir du 16 septembre, il est conseillé de réserver par téléphone afin de vérifier la disponibilité des spectacles avant l'envoi du règlement.

LA 2DEUCHE
Saison culturelle 19
04 73 83 74 78
2deuche@mairie-lempdes.fr





GÉOMÉTRIE VARIABLE

Cie du Faro

Mer. 2 oct - 20h30



YVES JAMAÏT

Jeu. 17 oct - 20h30



LE GRAND BAL

Cie Dyptik

Mar. 5 nov - 20h30



YANN MARGUET

Sam. 9 nov - 20h30



L'ART D'AVOIR TOUJOURS RAISON

Cie Cassandra

Jeu. 28 nov - 20h30



DICTIONNAIRE AMOUREUX DE L'INUTILE

François & Valentin Morel

Ven. 6 déc - 15h



SMASHED

Cie Gandini Juggling

Jeu. 19 déc - 20h30



LA GRANDE SOPHIE

Jeu. 30 jan - 20h30



BIRDS ON WIRE

Mar. 18 fév - 20h30



DRUM BROTHERS

Les frères Colle

Jeu. 13 mars - 20h30



IN VISTA

Cie Contrepoint

Jeu. 20 mars - 20h30



LA VIE & LA MORT DE J. CHIRAC, ROI DES FRANÇAIS

Cie Les animaux en Paradis

Sam. 5 avr - 20h30



IPHIGÉNIE À SPLOTT

Théâtre de Poche & Cie Belle de Nuit

Mer. 9 avr - 20h30



14 JUILLET

Cie les Guêpes Rouges

Ven. 23 mai - 20h30



COURTS MÉTRAGES

Séances des courts primés

Jeu. 27 mars - 20h30



AUDREY JOUMAS

Mer. 9 oct - 18h30



IMPULSE

Cie Supreme Legacy

Mer. 13 nov - 18h30



PANDORE

Mer. 11 déc - 18h30



COLLECTIF BLEU NUIT

Mer. 22 jan - 18h30



SNATCH !

Cie Daruma

Mer. 5 fév - 18h30



ARIEL TINTAR

Mer. 26 mars - 18h30



O.C.L

Mer. 16 avr - 18h30 & 20h30



MATHIEU DES LONGCHAMPS

Mer. 14 mai - 18h30



O.S.L

Mer. 11 juin - 18h30 & 20h30

LES SEMAINES EUROPÉENNES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Scannez-moi pour plus d'infos
ou rdv sur www.ville-lempdes.fr

SEMAINES EUROPEENNES du Développement Durable

A LEMPDES
DU 21 AU 29 SEPT. 2024



Avec Vous !

ECOLE... MON ÉCOLE...

C'est donc une fermeture définitive qui s'annonce !

Monsieur le Maire a beau jouer sur les mots, l'école de Gandaillat ne sera plus une école.

Et voici pourquoi il ne fallait pas déplacer les classes de l'école de Gandaillat

Cette décision aussi complexe que controversée nécessite une réflexion approfondie sur ses conséquences pour les élèves, les professeurs et la communauté. Considérons l'impact sur le long terme.

Il existe de nombreux arguments contre le projet de déplacer deux classes dans un autre établissement. On ne peut priver les élèves de leur accès à l'éducation à proximité de chez eux

Pourquoi privilégier une école plutôt qu'une autre ?

Celle de Gandaillat a deux atouts indéniables, elle est en capacité d'ouvrir deux classes supplémentaires parfaitement adaptées aux élèves de maternelle et reste accessible facilement.

Ce n'est pas le cas aux Vaugondières où des problèmes de transport et d'accessibilité pour les familles se profilent. Faudra-t-il mettre en place des navettes pour convoyer ces jeunes pousses ?

La fermeture a un impact fort sur les élèves et les personnels. A-t-il été pris en compte ? Nous en doutons, car la situation peut s'avérer difficile pour les élèves devant changer d'école et injuste pour les personnels, pouvant entraîner perte d'emploi et compression d'effectifs.

Il nous est rapporté par écrit que les dérogations ne vont pas de soi dans nos écoles. Parfois des motifs légitimes sont écartés, la prise en charge de la difficulté de certains élèves est non acceptée voir refusée ! J'espère à l'heure où nous écrivons que nos responsables politiques ont fait preuve d'autorité pour régler ce genre de problèmes, c'est de leur responsabilité de faire appliquer la loi et d'intégrer TOUS les enfants en privilégiant leur bien-être et leur santé.



L'école est un pilier de la communauté locale, cette fermeture ne peut avoir qu'un impact négatif sur le tissu social. Les récents événements politiques ne nous montrent-ils pas la nécessité de renforcer les valeurs de partage et de solidarité pour recréer du lien entre tous les habitants ?

Alors cette mesure a-t-elle été prise en toute transparence ? Y a-t-il eu dialogue et concertation avec les parents des deux écoles, avec les enseignants et les habitants des deux quartiers ?

La rénovation de l'école des Vaugondières est tout à fait justifiée. Cette école mérite l'effort budgétaire nécessaire à sa réhabilitation, mais pas au détriment d'une formidable maternelle que l'on néglige depuis des années alors qu'elle est parfaitement adaptée aux tout petits.

Nous affirmons depuis longtemps que c'est une erreur et peut-être même une gabegie car il faudra près de cinq millions d'euros pour une réalisation qui ne satisfera personne. Il est encore temps de revoir ce projet et de protéger nos écoles, toutes nos écoles pour le bien de tous nos petits Lempdais.

Nous vous souhaitons malgré tout de très bonnes vacances.

Vos élus Avec Vous !

Brigitte Savignat, Philippe Jonin, Bernard Filaire, Roland Daulat et Jean-Luc Dubost

Lempdes Avenir

PRÉVOIR, S'ADAPTER ET GARDER LE CAP « FLUCTUAT NEC MERGITUR »

Depuis le début de notre mandat, l'équipe municipale Lempdes Avenir avance tel un navire, l'œil fixé sur son cap, tout en étant consciente que des détours et des zigzags sont parfois nécessaires.

Le droit devant n'est pas forcément la meilleure route, surtout si la houle et les vents sont contraires. Il faut alors ajuster la voilure, louvoyer pour préserver le navire et protéger l'équipage et les passagers afin de les conduire à bon port.

En raison de contraintes mais aussi d'incertitudes de plus en plus fortes, votre équipe municipale doit demeurer en éveil et être en constante adaptation, pour gérer au mieux, sur le long terme. Elle doit être prête à réagir rapidement au contexte instable mais aussi savoir saisir des opportunités qui se présentent.

Les recettes des communes dépendent de plus en plus des dotations de l'État qui sont rarement à la hausse - vous vous en doutez -, malgré l'inflation et les besoins en service croissants. Les subventions à l'investissement reposent le plus souvent sur des appels à projets thématiques dont la durée de candidature est très courte. Il s'agit pourtant de réelles opportunités financières à ne pas négliger et qui obligent parfois à revoir l'ordre des priorités fixé par l'équipe sur son mandat.

A titre d'exemples ces opportunités nous ont permis

D'investir pour optimiser la gestion de l'eau, d'améliorer les conditions de travail des salariés de l'EHPAD, d'accélérer le déploiement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux et créer un pôle d'accueil consolidé où chaque Lempdais(e) sera certain(e) de recevoir les informations nécessaires à son bien vivre quotidien.

Le cap, lui, ne se discute pas ; il reste le même pour votre équipe : maintenir le niveau de services de notre commune et l'adapter à demain, notamment sur le plan climatique.

Si les premières années de ce mandat nous ont bien appris une chose, c'est la nécessaire agilité d'une équipe municipale pour avancer dans notre monde actuel. Gouverner n'est plus seulement prévoir, c'est aussi s'adapter tout en gardant le cap.

Bien sincèrement, Vos élus Lempdes Avenir
vos.elus.lempdes.avenir@gmail.com
 Retrouvez nous également sur Facebook

vous souhaitez de bonnes vacances

AU DÉLICE ROMAIN

Découvrez notre nouvel espace de vente pour commander au comptoir et retirer vos commandes passées par téléphone.

7/7 service du soir

La 11^{ème} pizza offerte !

Demandez votre carte de fidélité

Uniquement sur commande téléphonique

Commandez vos pizzas par téléphone et venez les retirer au drive.

Retrouvez une sélection de nos pizzas, entièrement fabriquées par nos soins, dans notre kiosque distributeur 24h/24 et 7 jours/7.

Horaires d'ouverture :
 En hiver : Du lundi au jeudi : 17h30/21h30
 Vendredi et samedi : 17h30/22h
 Dimanche : 17h30/21h30

www.audelicromain.com

Rond Point de Cora
63370 LEMPDES **04 73 61 79 15**

PORTE-ENGINS - TRACTO-PELLE - SAVOYARDE

TRANSPORTS **TB BOUSQUET**

MESSAGERIE BENNE CAMION MALAXEUR

Livraison de sable, gravier, terre en toutes quantités. Pose de bennes de 1m³ à 10 m³.

Rue Julien Champclos
 ZAC de la Fontanille
63370 LEMPDES
 Fax 04 73 61 97 96

04 73 61 72 56 www.transportsbousquet.fr

C2A Concept LES METIERS

INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

Favier

Partenaire du soleil pour votre confort

- Chauffage
- Plomberie
- Sanitaire
- Climatisation
- Energie solaire

04 73 61 79 53 - www.favier-63.fr NEUF et RÉNOVATION

Merci aux annonceurs qui contribuent à l'information municipale

Ville de LEMPDES

Electricité Climatisation Plomberie

Auvergne Synergie

Installation
 Rénovation
 Dépannage

8, rue Gaynemer - 63370 Lempdes
 Tél./Fax 04 73 83 69 04
auvergnesynergie@laposte.net

ENTREPRISE DANCHAUD Ludovic

DÉPANNAGE 7j/7

Port : 06 22 34 80 66
 Mail : ent.danchaud@sfr.fr

6 impasse des primevères 63370 Lempdes

Entretien de chaudière, Fioul, Gaz, Bois, Solaire, Ramonage de cheminée

id DECOMBAT IMPRIMERIE

MISE EN PAGE - IMPRESSION OFFSET
 IMPRESSION NUMÉRIQUE ET GRAND FORMAT

VOTRE IMPRIMEUR À PROXIMITÉ

25, RUE GEORGES CHARPAK
 ZONE DES MONTELS III BP 49 - 63118 CÉBAZAT
04 73 25 06 62
accueil@imprimerie-decombat.com

2^e site de production : 5 bis, rue Gustave Eiffel - 15000 AURILLAC

www.imprimerie-decombat.com

Édition Régie publicitaire Communication graphique

italique

Pour tout renseignement concernant une insertion publicitaire dans

LEMPDES Info

04 73 14 00 01
italique@imprimerie-decombat.com

25, rue Georges Charpak - Zone des Montels III - BP 49 - 63118 CÉBAZAT